





PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Formation Professionnelle Continue



Il existe deux possibilités pour inscrire un éducateur à une session de Formation Professionnelle Continue (anciennement appelée Recyclage), en fonction de l'enregistrement (ou non) de la licence et de qui procède au paiement de la formation :



Choix 1: Si l'éducateur n'a pas encore de licence ou si l'éducateur a une licence pour la saison en cours et procède lui-même au paiement de son inscription : voir l'inscription depuis le site « maformation » ci-dessous en 11 étapes





Choix 2: Si le club procède au paiement de l'inscription de l'éducateur licencié au club (le club ne peut pas procéder à l'inscription d'une personne qui n'est pas licenciée du club durant la saison en cours): voir l'inscription depuis « portailclubs » à la page 8

→ portailclubs.fff.fr

Pour rappel : Seuls les éducateurs titulaires du BMF ou du BEF peuvent s'inscrire à l'une de ces sessions de Formation Professionnelle Continue.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Service Technique de la LPIFF



technique@paris-idf.fff.fr



01.85.90.03.71



Choix 1:

- <u>Étape 1 Se connecter à l'adresse suivante : https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html?cdg=8000 ou vous connecter sur le site de la Ligue de Paris IDF de Football dans l'onglet Formation puis Inscription puis en cliquant sur Formation Continue Niveau 5 ou Niveau 4 (les sessions de Formation Continue sont les mêmes pour les éducateurs titulaires du BMF et pour les éducateurs titulaires du BEF)</u>
- Étape 2 Sélectionner dans le carré rouge « Ligue de Paris Ile-de-France » comme Centre de Gestion puis cliquer sur choisir par « Date » (toutes les sessions de Formation Continue ont lieu au Domaine de Morfondé à Villeparisis (77270)



A noter que les éducateurs qui possèdent une licence Technique Régionale durant la saison en cours ou qui possédaient une licence TR durant la saison N-1 n'ont pas besoin de fournir d'attestation de responsabilité civile, de certificat médical, de photo d'identité et de pièce d'identité.



Étape 3 — Prendre Connaissance des **Conditions particulières s**uivantes puis cocher en bas des conditions particulières la case « J'ai lu et j'accepte les conditions particulières ci-dessus » et cliquer sur « Je candidate » puis sur la page qui s'affiche cliquer sur « Je continue mon inscription ».

Étape 4 – S'identifier

Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur la partie droite de l'écran puis utiliser ce compte pour vous connecter

Vous rentrerez alors dans le processus d'identification avec votre numéro de licencié.

-Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur la partie gauche de l'écran.



Conditions Particulières:

Volume Horaire: 16H

L'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet (pré-inscription en ligne + paiement des 144€).

En cas de validation de votre inscription, vous recevrez une convocation officielle par courriel 10 jours avant le début de la formation.

Certificat Médical de non-contre-indication à l'encadrement et à la pratique du football obligatoire pour les éducateurs qui n'ont pas de licence Joueur ou Educateur.

A noter, que toute absence non justifiée à moins de 7 jours du début de la formation ne sera pas remboursée.

Règlement des 144€:

- par Chèque à l'ordre de la LPIFF (à envoyer par courrier au Service Technique au Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis)
- par Virement Bancaire en précisant dans le libellé : "NOM et PRÉNOM FPC 2025/2026"

IBAN: FR76 3006 6101 5100 0204 3180 154 Code BIC: CMCIFRPP

- par Prélèvement Compte Club (mail officiel du club envoyé obligatoirement au Service Technique technique@paris-idf.fff.fr faisant foi)

Renseignements:

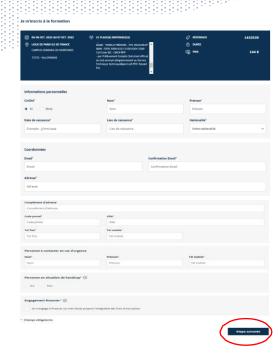
01.85.90.03.71 / technique@paris-idf.fff.fr



Étape 5 – Cliquer sur « je continue mon inscription » puis compléter ou confirmer toutes les informations sur la page suivante en particulier l'adresse mail (ce sera l'adresse mail sur laquelle vous recevrez toutes les informations liées à votre inscription), cocher « Je m'engage à financer sur mes fonds propres l'intégralité des frais d'inscription » (même si vous cochez cette case, le club peut tout de même financer votre formation au final) puis cliquer sur étape suivante

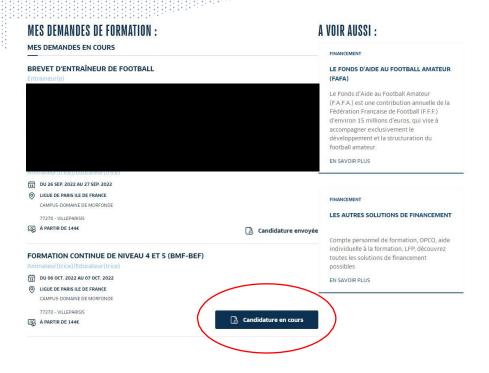
Étape 6 – Cliquer sur « Je remplis mon dossier dans mon espace client » sur la page suivante. A noter que les éducateurs qui possèdent une licence Technique Régionale durant la saison en cours ou qui possédaient une licence TR durant la saison N-1 n'ont pas besoin de fournir d'attestation de responsabilité civile, de certificat médical, de photo d'identité et de pièce d'identité.



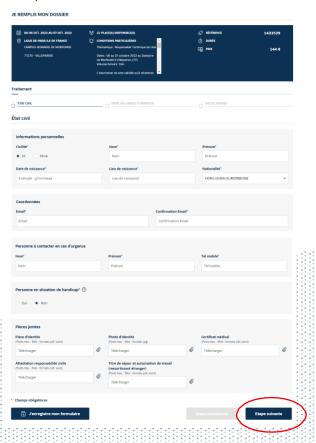




Étape 7 — Cliquer sur « Candidature en cours » sur la session de Formation Continue correspondante sur la page suivante :



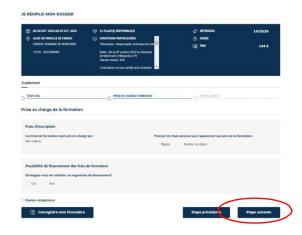
Étape 8 – Cliquer sur « étape suivante » sur la page suivante. Pour rappel, les éducateurs qui possèdent licence Technique Régionale durant la saison en cours ou qui possédaient une licence TR durant la saison N-1 n'ont pas besoin de fournir d'attestation de responsabilité civile, de certificat médical, de photo d'identité et de pièce d'identité.

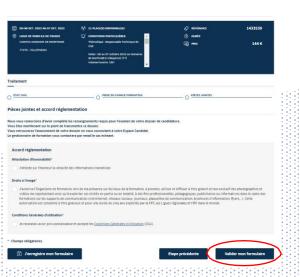




Étape 9 – Sur la page suivante, ne pas cocher de frais annexes (nous ne proposons pas de repas et de nuitées au domaine de Morfondé), cocher « Non » comme réponse à la question « Envisagez-vous de solliciter un organisme de financement ?* » (il n'y a pas d'organisme de financement possible pour la Formation Continue) puis cliquer sur « Etape suivante »

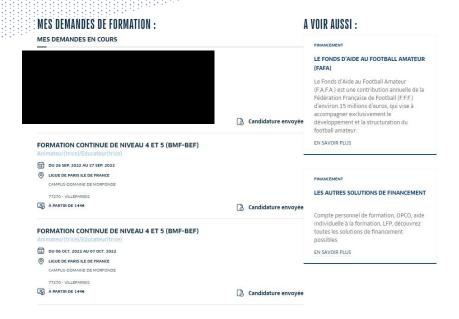
Étape 10 – Prendre connaissance des accords réglementation sur la page suivante puis cocher les cases pour l'Attestation d'honorabilité, les droits à l'image et les conditions générales d'utilisation et cliquer sur « Valider mon formulaire » et enfin confirmer l'envoi sur la nouvelle page qui s'affiche







Vous accédez ensuite à la page « mes demandes de formation » et si toutes les étapes ont bien été respectées il sera indiqué « Candidature envoyée » au lieu de « Candidature en cours » comme ci-dessous :



Étape 11 – Pour finaliser votre inscription, il faut procéder au paiement des 144 euros :

- par Chèque à l'ordre de la LPIFF (à envoyer par courrier au Service Technique au Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis)
- par Virement Bancaire en précisant dans le libellé : "NOM et PRÉNOM FPC 2025/2026"

IBAN: FR76 3006 6101 5100 0204 3180 154 Code BIC: CMCIFRPP

-par Prélèvement Compte Club (mail officiel du club envoyé obligatoirement au Service Technique technique@paris-idf.fff.fr faisant foi)

Une fois que toutes les étapes ont été effectuées et que vous avez procédé au paiement, votre inscription est validée sous réserve des places disponibles.

Un mail de confirmation est envoyé à la personne inscrite.

Vous recevrez ensuite une convocation officielle par courriel 10 jours avant le début de la formation.



Choix 2

Si le club procède au paiement de l'inscription de l'éducateur licencié au sein du club : voir l'inscription depuis « portailclubs » ci-dessous

Voici les différentes étapes à effectuer pour avoir accès à portailclubs, puis pour inscrire un licencié d'un club à une formation professionnelle continue via portailclubs :

Étape 1 – Vous rendre sur https://portailclubs.fff.fr et cliquer sur connecter vous.



-Si vous n'avez pas de compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez en créer un directement en vous rendant sur https://portailclubs.fff.fr. (partie droite de l'écran) puis utiliser ce compte pour vous connecter

Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

-Si vous avez un compte SSO / Mon compte FFF, vous pouvez vous connecter directement en vous rendant sur https://portailclubs.fff.fr. (partie gauche de l'écran)

Vous rentrerez alors dans le processus de sélection du/des clubs sur lequel vous souhaitez devenir administrateur

Une fois la demande effectuée en tant qu'administrateur du club (l'inscription, pour le moment, n'est pas possible pour les personnes n'ayant pas ce profil), la FFF validera votre compte et vous pourrez accéder à Portailclubs.



Étape 2 – Sélectionner la formation souhaitée

Une fois sur Portailclubs, veuillez cliquer sur le bouton « formation » :



Bongour Kyllan.
Bertveruus ser Purtailidubs
Load granden Serverus Serverus

Sur la page formation de portailclubs, veuillez choisir Formation Continue de Niveau 4 et 5 (BMF/BEF).

Vous retrouvez toutes les informations et règlements concernant la formation. Vous pouvez lancez préinscription de vos licenciés à la formation sélectionnée.

Cliquer sur « Je préinscris mes licenciés » :

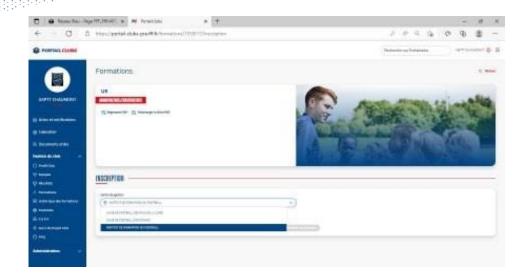
Vous pouvez accéder à la documentation fédérale concernant la formation en cliquant sur les liens en haut à droite :





Étape 3 – Préinscrire vos licenciés

Sélectionner « Ligue de Paris Ile-de-France » comme Centre de Gestion



Cliquer sur choisir par « Date » (toutes les sessions de Formation Continue ont lieu au Domaine de Morfondé à Villeparisis (77270).

Puis Valider le choix de la session en cliquant sur « je préinscris » après avoir pris connaissance des conditions particulières.

Conditions Particulières:

Volume Horaire: 16H

Le moyen de paiement retenu pour les éducateurs inscrits via portailclubs est le prélèvement sur le compte club automatique (coût de la formation : 144€).

Une fois l'inscription validée, le club et l'éducateur recevront une confirmation d'inscription puis l'éducateur recevra une convocation officielle par courriel environ 10 jours avant le début de la formation.

Certificat Médical de non-contre-indication à l'encadrement et à la pratique du football obligatoire pour les éducateurs qui n'ont pas de licence Joueur ou Educateur.

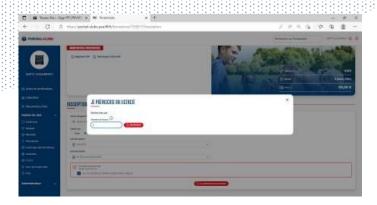
A noter, que toute absence non justifiée à moins de 7 jours du début de la formation ne sera pas remboursée.

Renseignements:

01.85.90.03.71 / technique@paris-idf.fff.fr



(1)Saisir le numéro de licencié de la personne à inscrire.

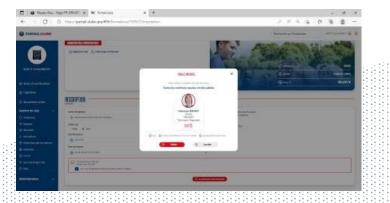


(2) Cliquer sur ajouter:



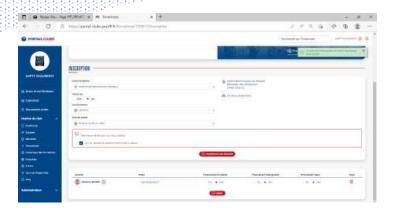
Avant de poursuivre, un contrôle des prérequis est effectué. En cas de problème contacter l'organisme de formation. Pensez à vérifier l'email du licencié.

(3) Une fois les prérequis confirmés cliquer sur valider.





Sur la page suivante, ne pas cocher de frais annexes (nous ne proposons pas de repas et de nuitées au domaine de Morfondé).



Après avoir valider l'inscription de vos licenciés, retrouver la liste dans la rubrique « Historique des formations » dans le menu vertical à gauche.

Si toutefois vous rencontrez des problèmes sur Portailclub, merci de contacter portailclubs@fff.fr.

Une fois que toutes les étapes ont été effectuées, l'inscription de l'éducateur est validée sous réserve des places disponibles.

Les frais d'inscription de 144 euros sont prélevés directement sur le compte club.

Un mail de confirmation est envoyé à la personne inscrite et au club.

L'éducateur recevra ensuite une convocation officielle par courriel environ 10 jours avant le début de la formation.







CONTACT



technique@paris-idf.fff.fr



01.85.90.03.71